



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT

2 0 JUIN 2019

DIVISION

CAA

N° d'entreprise : 0721632983

Nom

(en entier): Bana Quartier 7 Europe

(en abrégé): B7

Forme légale: Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue des Saules, 49 B-7080 Frameries

Objet de l'acte: Modification du Conseil d'Administration.

En cette date du 10 Juin 2019, l'Assemblée Générale extraordinaire, réunie au siège, accepte la démission des administrateurs ci-dessous :

- Mr WAMBAKISINA BERCHMANS José-Claudel
- Mr MAKASI Ngyaya
- Mr LUEMBA Richard
- Mr INGOLO Stéphane
- Mr KIMBONDO Mbala
- Mme TENDA Mpongo
- Mr NSEKA NZINDA Jean-Baptiste

Ainsi, le nouveau Conseil d'Administration est constitué de membres que voici :

- Mr MUDIMU Obeko
- Mme WAY NSONA Lydie
- Mme KIANGUDI WEY Béatrice

En outre, l'Assemblée Générale décide de confier la gestion quotidienne à un comité restreint de 3 personnes. L'Assemblée explique que les personnes nommées sont habilités à représenter l'association. L'Assemblée insiste que, pour être valables, tous documents signés par un membre du comité, doit toujours être contresignés par le secrétaire général.

Sont nommés, dès ce jour et ont tous accepté

- Mr MUDIMU Obeko

NN 65 11 21 445 76

Secrétaire général

- Mme WAY NSONA Lydie

NN 67 08 10 550 31

Trésorière

- Mme KIANGUDI WEY Béatrice NN 60 08 03 532 15 Secrétaire

Ces dispositions sont valables, jusqu'à la prochaine assemblée générale publiée au moniteur

MUDIMU OBEKO

Secrétaire général

WAY NSONA Lydie

Trésorière

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

belge.

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).